

Votre enfant souhaite faire de la danse classique, contemporaine, jazz

La danse est un langage et une écriture poétique favorisant le développement de la sensibilité en vue d'une expression par l'intermédiaire du corps en mouvement.

Votre enfant peut commencer **dès l'âge de 6 ans** (initiation).

Le jazz est accessible à des élèves non débutants, à partir de 14 ans.

L'accès à une pratique de danse classique et/ou de danse contemporaine "hors cursus" est ouvert à des adultes débutants ou plus confirmés.

Renseignements sur rendez-vous auprès d'Anne BULTEAU, déléguée aux études.

Il aura besoin...

- d'une tenue différente selon l'âge, le niveau et la discipline choisie afin de préserver la lisibilité de cette expression. Les références de ces tenues sont communiquées en début d'année.

Il lui sera demandé...

- de suivre entre 2 et 4 cours hebdomadaires à partir du cycle I.
Plusieurs cursus sont proposés dans un cadre périscolaire ou en aménagement d'horaires (classes à horaires aménagés). Seul l'aménagement horaire permet la double pratique : danse classique et danse contemporaine.
- d'assister au cours de formation musicale danseurs.

Il pourra...

- assister et participer à différentes prestations publiques, côtoyer des professionnels de la danse ou d'autres arts de la scène, au cours de sa scolarité.

